



Section Européenne en seconde : Critères de sélection et dossier de candidature

Le nombre de places est limité à **54** élèves : 3 groupes de 18 dont 2 en Histoire-Géographie et 1 en Mathématiques.

La sélection se fera à partir **du dossier de candidature à renseigner** le plus précisément possible.

Une attention particulière doit être portée à **la lettre de motivation**.

Ces documents, accompagnés des **bulletins des 2 premiers trimestres de la classe de Troisième**, sont à renvoyer à votre établissement avant le Vendredi 15 Novembre.

Une commission interne au Lycée Lapérouse se réunira afin d'étudier les dossiers.

La réponse définitive sera communiquée par votre établissement.



Le choix de la section européenne est compatible avec les autres options

La sélection sera faite selon 3 critères :

1. La **motivation de l'élève** (remplir la partie correspondante).
2. **L'appréciation de l'enseignant d'anglais** de l'année en cours et **du Professeur Principal** (lui faire remplir la partie correspondante)
3. **Le dossier scolaire** (appréciations dans toutes les matières sur les bulletins de l'année en cours, **en particulier le sens de l'effort et la vie scolaire au collège, mais aussi la participation orale**).

2. Appréciation du professeur principal (valoriser un élève participatif)

Nom du Professeur Principal :

.....
.....
.....
.....
.....

Signature :

3. Appréciation du professeur d'anglais de l'année en cours

Nom du professeur d'anglais :

L'élève candidat(e) participe-t-il/elle spontanément en classe ? OUI / NON

Pour rappel, cette option ne s'adresse pas spécifiquement à des élèves bilingues mais à des élèves intéressés par la langue anglaise et les pays de langue anglaise et ayant des compétences à l'oral, cœur de l'option.

Appréciation

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature :

Date :

Signature de l'élève :

Signatures des parents :